

COMMUNE DE VALLECALLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT : HAUTE CORSE (2B)

DELIBERATION

SEANCE DU 29 JUILLET 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :		L'an deux mille vingt-deux et le 29 Juillet à 18h30 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances après convocation du 25/07/2022, sous la présidence de M. le Maire, POGGI Augustin .
EN EXERCICE	11	
PRESENTS	8	
ABSENTS	3	
REPRESENTES	0	
VOTANTS	8	Etaient présents :
POUR	8	POGGI Augustin, MULLER Alexandra, SIMONI Serge, BRUNEAU Yann, BLYAU Frédérique, RIOLACCI Jean-Paul, POLETTI Yves, DODEMAN Jean Claude.
CONTRE	0	
		Absents : PALANDRI Damien, BIAGGI Jean-Toussaint, MURATI Alexandre.
		Monsieur le Maire donne connaissance des pouvoirs remis pour la séance :
		-
		Madame MULLER Alexandra a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

OBJET : ACHAT DE MOBILIER POUR LA SALLE POLYVALENTE

Souhaitant offrir un service de qualité aux usagers, associations et locataires de la salle polyvalente, le Maire expose la problématique suivante :

La mairie ne possède pas en propre de mobilier de type tables et chaises ce qui peut nuire à l'organisation de certains évènements.

Afin de palier à cette problématique, le Maire souhaite doter la salle polyvalente de 25 tables de 6 places chacune et 150 chaises.

Le devis de l'entreprise consulté s'élève à 8 945 € HT soit 10 734 € TTC.

Le financement serait ainsi défini :

- Collectivité de Corse (Dotation Quinquennale) 80% du montant HT, soit 7 156,00 €
- Commune 20% du montant HT, soit 1 789,00 €

Le Conseil Municipal, Vu le devis estimatif, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré :

- Approuve le projet et son financement,
- Sollicite auprès de Monsieur le Président de la Collectivité de Corse, l'aide nécessaire à sa réalisation.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus

Pour extrait conforme
Le Maire

